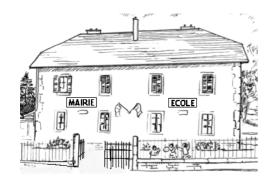
Le 8 avril 2016



MAIRIE DE BULLE

Tel 09 63 24 54 43 <u>mairie.bulle@orange.fr</u> www.commune-de-bulle.fr

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), réuni le 4 avril 2016, a décidé d'offrir la Carte Avantages Jeunes aux jeunes du village qui en feront la demande à partir de l'entrée en sixième jusqu'à la fin des études et ce chaque année.

Cette carte, nominative, valable un an, est éditée par le Centre Régional d'Information Jeunesse. Elle regroupe des centaines de réductions permanentes et avantages exclusifs dans le domaine du sport, de la culture, des loisirs ou encore des services de la vie quotidienne.

Vous pouvez trouver tous les renseignements sur le service internet du CRIJ www.jeunes-fc.com

Si cela vous intéresse, nous vous demandons de remplir le coupon cidessous et de le mettre dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 1^{er} juin 2016. Une photocopie de la carte d'étudiant est demandée pour les post-bac.

Une remise officielle des cartes sera faite courant septembre aux jeunes, elle est valable du 1^{er} septembre au 30 août de l'année suivante.

Pour d'autres renseignements, contacter

Isabelle Jeannin 06 84 74 65 21

NOM Date de naissance Adresse	Prénom Classe	
Collégien		
demande la Carte Avantages Jeunes	OUI	NON